

RECRUTEMENT – CONDUCTEUR (TRICE) D’ENGINS (H/F)

Dans le cadre du renforcement de ses services techniques, le SIVOM de la Giraudière recherche un(e) agent technique pour la conduite de son parc d’engins, à temps complet.

Missions principales

Sous l'autorité des élus référents, vous intervenez sur l'ensemble du territoire des trois communes membres et assurez notamment :

Entretien des espaces verts

- Mise à disposition des communes selon les besoins définis par les élus ;
- Participation à l'entretien du cadre de vie.

Conduite d'engins

- Conduite et utilisation d'engins agricoles et de terrassement :
 - tractopelle ;
 - épareuse ;
 - tracteur avec ou sans remorque ;
 - matériel de déneigement.
- Organisation des interventions estivales en lien avec les élus référents.

Travaux d'entretien et d'aménagement

- Réalisation de travaux d'aménagement paysager ;
- Participation aux travaux saisonniers (déneigement, terrassement, etc.).

Profil recherché

Compétences techniques

- Maîtrise de la conduite d'engins agricoles et de terrassement ;
- Sensibilisation aux règles de sécurité liées aux chantiers et à la conduite d'engins.

Qualités attendues

- Sens de l'organisation et autonomie ;
- Rigueur et soin dans l'exécution des tâches ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité ;
- Vigilance constante pour sa sécurité et celle des autres.

Conditions de recrutement

- Poste à temps complet : 35 heures hebdomadaires ;
- Recrutement sur le statut de contractuel de la fonction publique territoriale ;

- Permis B exigé ;
- Permis BE (remorque) souhaité ;
- Autorisation de conduite d'engins indispensable ;
- Expérience appréciée dans la conduite d'engins et les travaux d'entretien des espaces verts, débutant accepté.

Horaires de travail

Période hivernale (du 1er novembre au 28 février)

- 8 h 00 – 12 h 00
- 13 h 30 – 16 h 30

Période estivale (du 1er mars au 31 octobre)

- 7 h 30 – 12 h 00
- 13 h 30 – 16 h 30

Adaptation des horaires

En cas de canicule, d'intempéries, de travaux saisonniers ou à la demande de l'autorité territoriale, les horaires pourront être aménagés avec une prise de poste à 6 h 00 et une fin de service à 13 h 30, incluant une pause obligatoire de 20 minutes.

Particularités du poste

- Travail en extérieur toute l'année ;
- Conduite d'engins ;
- Port des équipements de protection individuelle fournis par la collectivité ;
- Adaptabilité nécessaire aux modes de fonctionnement des différentes communes ;
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire du syndicat.

Vous souhaitez intégrer une équipe de proximité et participer activement à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des habitants ? Rejoignez-nous !

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à :
SIVOM de la Giraudière - Mairie de Bessenay – 11 rue de la Mairie 69690 Bessenay ou
sivom@mairie-bessenay.fr